

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 20 MAI 2015
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

Mercredi, le vingt (20) mai 2015 se tenait à 16h15 au Centre municipal, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents, monsieur Réginald Morissette, maire, madame la conseillère : Myriam St-Laurent ainsi que messieurs les conseillers suivants : Magella Roussel, Ghislain Vignola, Alain Thibault et Jasmin Couturier. Absente Madame Johanne Morissette

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame Tammy Caron, directrice-générale et sec.-trés. était aussi présente.

1. **2015-097**

APPROBATION CORRECTION CADASTRAL

Considérant que les conseillers ayant pris connaissance du dossier;

Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage donne son approbation pour la correction cadastrale pour le matricule 5782 71 7659 appartenant à M. Ghislain Caron et M. Martin Caron bornant le matricule 5882 34 994 à la municipalité dans le rang 4 Est.

2015-098

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent, la fermeture de l'assemblée à 16h20.

Réginald Morissette, maire

Tammy Caron, dir.-gén.sec.-trés.